

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération nationale des chasseurs et la Garde nationale s'engagent ensemble en faveur de la réserve opérationnelle

Le 3 juillet à Issy-les-Moulineaux

La Fédération nationale des chasseurs (FNC) et le Secrétariat général de la Garde nationale ont signé, le 1er juillet, une charte d'engagement destinée à promouvoir la réserve opérationnelle et à encourager l'engagement citoyen au service de la défense et de la sécurité de notre pays.

Signée par Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, et le général de division (2S) François-Xavier Poisbeau, secrétaire général de la Garde nationale, cette charte, conclue pour une durée de cinq ans, traduit une ambition commune : faciliter l'engagement des réservistes opérationnels en renforçant les liens entre la Garde nationale et les acteurs des territoires.

Un réserviste opérationnel est un citoyen volontaire qui consacre une partie de son temps à servir au sein des armées, de la Gendarmerie nationale ou de la Police nationale, tout en poursuivant son activité professionnelle ou ses études.

Créée en 2016, la Garde nationale rassemble les réservistes opérationnels des armées, de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale. Ces femmes et ces hommes, issus de tous les horizons, participent à des missions de défense, de sécurité et de protection de la population, apportant un renfort essentiel aux forces de sécurité intérieure et aux armées.

À travers cette charte, la Fédération nationale des chasseurs s'engage à informer son réseau des missions des forces armées, à promouvoir les dispositifs de soutien à la réserve opérationnelle auprès de ses fédérations et associations membres, à désigner un référent Garde nationale et à favoriser les échanges avec les représentants locaux des armées, de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale.

Au-delà des engagements qu'elle formalise, cette charte traduit la volonté commune de la Fédération nationale des chasseurs et du Secrétariat général de la Garde nationale de promouvoir l'engagement citoyen et de renforcer les liens entre les acteurs des territoires et la réserve opérationnelle. Elle s'appuie sur des valeurs partagées d'engagement et de cohésion.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : *« Les chasseurs sont des femmes et des hommes profondément engagés dans la vie de nos territoires. Beaucoup*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

exercent déjà des responsabilités au sein de leurs communes. En signant cette charte avec la Garde nationale, nous souhaitons encourager cet engagement au service de la Nation et faire connaître à notre réseau les dispositifs qui permettent de le faciliter. Cette signature est une reconnaissance de ce que nous sommes et ouvre une nouvelle étape de coopération au service de l'intérêt général, de l'engagement citoyen et de la sécurité des Français. »

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont près de 945 000 pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

